

MASTER **SCIENCE POLITIQUE**

PARCOURS **Coopération
internationale et ONG**



FORMATION
INITIALE

Étudier
à USPN

OBJECTIFS

L'objectif de ce Master « **Coopération internationale et ONG** » est de former des étudiant.e.s à une pratique courante et concrète de la coopération internationale, ce qui suppose une bonne connaissance du droit international applicable aux différents enjeux de coopération (droits de l'Homme, humanitaire, environnement), ainsi que du milieu et des pratiques des organisations multilatérales et des acteurs non gouvernementaux dans ces domaines.

COMPÉTENCES VISÉES

L'acquisition de compétences transversales sera un objectif de la formation, à savoir :

- **Des connaissances théoriques** pour développer des plaidoyers juridiques et politiques
 - **capacité à participer** à la réflexion stratégique d'un comité de direction
 - le **développement de qualités pédagogiques** écrite et orale
 - **la maîtrise** de l'anglais opérationnel
 - **la conduite** de projet
 - **le management** d'équipe
 - **la conduite** de réunion
 - **le travailler** en autonomie et en équipe
 - **la capacité à communiquer** en public et au sein d'un groupe
- De même, les étudiant.e.s ou stagiaires auront développé des compétences spécifiques à cette formation
- **connaître l'environnement** juridico-administratif normatif du domaine de la coopération internationale et des ONG
 - **maîtriser l'environnement géopolitique**, sur des questions comme les droits de l'Homme, l'humanitaire ou encore l'environnement
 - **maîtriser les outils d'analyse** des informations géopolitiques
 - **faire preuve d'une capacité d'analyse** et de réflexion personnelle
 - **maîtriser** un sujet théorique
 - **maîtriser** un appareil scientifique
 - **maîtriser les savoirs professionnels** relatifs au champ de la coopération internationale et des ONG en français et en anglais



POURSUITE D'ÉTUDES

Au plan professionnel, cette formation vise notamment à préparer les étudiant.e.s à travailler dans des ONG en matière de protection des droits de l'Homme, de sauvegarde de l'environnement et ou encore d'action humanitaire. La dimension généraliste du Master peut permettre aux étudiants désireux d'intégrer (ou de créer) une ONG d'occuper des postes aussi divers que logisticien, chargé de communication, responsable de zone géographique, par exemple.

D'autres possibilités s'offrent aussi aux étudiant.e.s formé.e.s par ce Master : intégrer une collectivité territoriale (ville, département ou région) investie ou désirant s'investir dans des activités de coopération décentralisée internationale, se préparer aux concours nationaux (Quai d'Orsay) et internationaux (organisations internationales) de la fonction diplomatique, occuper des postes de mécénat humanitaire ou environnemental d'entreprise privée, postuler aux métiers de la communication et du journalisme sur les questions internationales, occuper une fonction d'attaché parlementaire avec une spécialisation sur l'international, etc.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est délivrée en deux ans.

La première année (semestres 1 et 2) est intitulée « Action Publique et Stratégies. France-International » (M1 APSFI). Commune aux quatre parcours de Master Mention Science Politique proposés par l'UFR DSPS de l'université Sorbonne Paris Nord, elle présente des choix fléchés pour accéder au parcours « coopération internationale et ONG » en M2. (CF. les indications données dans le programme ci-après)

En première année de master

Les étudiants doivent acquérir des connaissances fondamentales en sciences sociales (sociologie, science politique, économie) et en droit. Ils doivent aussi développer leurs premiers savoir-faire professionnels tant en termes d'action publique que de relations internationales.

-Ils/elles feront à la fois un mémoire et de préférence un projet tuteuré

En deuxième année de master

Les étudiant.e.s doivent acquérir des connaissances fondamentales en sciences sociales (sociologie, science politique, économie) et en droit. Ils doivent aussi développer leurs premiers savoir-faire professionnels sur la pratique des ONG et la coopération internationale.

Ils/elles feront à la fois :

- le stage de fin d'étude est obligatoire. Il doit être d'une durée de trois mois au moins (dans une ONG, une organisation intergouvernementale, un ministère ou une collectivité territoriale impliqués dans une activité internationale, une entreprise développant une activité de mécénat international, etc.). Il permet de tester l'adaptabilité professionnelle des étudiants en fin de formation. Le stage donne lieu à une soutenance en anglais ou français.

- Un mémoire (80 pages environ) est assuré par les étudiants tout au long de l'année universitaire en français ou en anglais. Ce mémoire doit permettre aux étudiants d'approfondir un thème qui les intéresse en vue de leur prochaine activité professionnelle ou de recherche.



Programme

Master 1 « Action publique et Stratégie. France-International » première année commune aux 4 parcours proposés en seconde année.

Dans la liste ci-dessous, en cas de choix, des *enseignements fléchés* sont fortement recommandés pour préparer au parcours Coopération internationale et ONG en année 2 ;



master 1^{ère} année

SEMESTRE 1

UE 1 SAVOIRS FONDAMENTAUX 1 (14 ECTS)

4 ENSEIGNEMENTS :

- Deux enseignements obligatoires :
Institutions européennes et intégration européenne (4 ECTS)
Introduction à la géopolitique I (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit international public I (3 ECTS)
Droit des collectivités territoriales, cadre juridique de l'action publique locale (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Grands problèmes politiques et juridiques internationaux (3 ECTS)
Introduction à la gouvernance multi-niveaux (3 ECTS)

UE 2 SAVOIRS FONDAMENTAUX 2 (12 ECTS)

3 ENSEIGNEMENTS :

- Un enseignement au choix :
Relations internationales I (4 ECTS)
Sociologie des organisations (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit des organisations internationales (4 ECTS)
Partis et organisations politiques (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Analyse des politiques publiques (4 ECTS)
Economie internationale (4 ECTS)
Système des Nations unies/United Nations System (4 ECTS)

UE 3 SAVOIRS COMPLÉMENTAIRES 1 (2 ECTS)

2 ENSEIGNEMENTS :

- Deux enseignements obligatoires :
Anglais spécialisé, (1 ECTS)
Espagnol, (1 ECTS)

UE 4 SAVOIRS COMPLÉMENTAIRES 2 (2 ECTS)

2 ENSEIGNEMENTS :

- Deux enseignements obligatoires :
Méthodologie de recherche (1 ECTS)
Méthodologie professionnelle (1 ECTS)

UE LIBRE NON OBLIGATOIRE (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant

SEMESTRE 2

UE 5 SAVOIRS FONDAMENTAUX 3 (8 ECTS)

3 ENSEIGNEMENTS :

- Un enseignement au choix :
Rapport nord-sud et mondialisation (4 ECTS)
Immigration et intégration (4 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit international public II (3 ECTS)
Droit international économique (3 ECTS)
Finances publiques locales (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Droit de l'OMC (1 ECTS)
Droit des ONG (1 ECTS)
Sociologie des associations (1 ECTS)

UE 6 SAVOIRS FONDAMENTAUX 4 (11 ECTS)

4 ENSEIGNEMENTS :

- Un enseignement au choix :
Politiques européennes (3 ECTS)
Systèmes politiques comparés (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Politiques de la ville (3 ECTS)
Relations internationales II (3 ECTS)
- Un enseignement au choix :
Politiques sociales (3 ECTS)
Géopolitique des pays émergents II (3 ECTS)

- Un enseignement au choix :
Politiques de développement durable (2 ECTS)
Relations internationales de l'environnement (2 ECTS)

UE 7 SAVOIRS COMPLÉMENTAIRES 3 (3 ECTS)

2 ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES :

- Anglais spécialisé (2 ECTS)
Espagnol (1 ECTS)

UE 8 SAVOIRS COMPLÉMENTAIRES 4 (8 ECTS),

2 ÉLÉMENTS

- Mémoire (5 ECTS)
Rapport de stage, stage d'un mois minimum
OU projet tuteuré* (3 ECTS)
UE libre non obligatoire (2 ECTS) :

Points bonus éventuels : Engagement étudiant



Master 2^{ème} année

SEMESTRE 3

UE1 COOPÉRATION ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES (9 ECTS)

Theory and Practice of international cooperation (3 ECTS)

Droit des organisations internationales renforcé (3 ECTS)

Political Sociology of International NGOs (3 ECTS)

UE2 ACTION HUMANITAIRE ET ACTION NON GOUVERNEMENTALE (12 ECTS)

Humanitarian Action in the context of armed conflicts (2 ECTS)

Genre et action non gouvernementale (2 ECTS)

L'action non-gouvernementale en matière de lutte contre l'exclusion sociale (2 ECTS)

Politique et technique de l'action humanitaire (4 ECTS)

Sociologie de l'action collective (2 ECTS)

UE3 ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT (6 ECTS)

Politique européenne de développement (2 ECTS)

English : Environmental and Development Law (2 ECTS)

Climate Change Adaptation and Development (2 ECTS)

UE4 MÉTHODOLOGIE, ENSEIGNEMENTS PRATIQUES ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE (3 ECTS)

Méthodologie de la recherche

Construction d'un réseau professionnel

Opérateurs et ingénierie de projets, Méthodologie de gestion de projets, Mise en œuvre de projets (3 ECTS)

SEMESTRE 4

UE5 COOPÉRATION ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES (4 ECTS)

International Governance of migration (2 ECTS)

English : International Organisations (2 ECTS)

UE6 JUSTICE, DROITS DE L'HOMME ET ACTION NON GOUVERNEMENTALE (7 ECTS)

La protection internationale et européenne des droits de l'homme (3 ECTS)

Justice pénale internationale (1 ECTS)

Action non gouvernementale en matière de défense des droits de l'Homme (1 ECTS)

English : Human Rights / Humanitarian Field (1 ECTS)

Law, society and social movement / Droit, société et mouvements sociaux (1 ECTS)

UE7 ENSEIGNEMENTS PRATIQUES COMPLÉMENTAIRES (6 ECTS)

Relations internationales et collectivités territoriales (2 ECTS)

Gestion financière (2 ECTS)

Nouveaux médias et blogosphère en matière de développement durable (1 ECTS)

Projet professionnel en matière de développement durable (1 ECTS)

UE8 ENVIRONNEMENT, DROITS DE L'HOMME ET RSE (5 ECTS)

Droit international et européen de l'environnement (3 ECTS)

Human Rights as a Corporate Social Responsibility (2 ECTS)

UE9 MÉMOIRE, STAGE, PROJET COLLECTIF (8 ECTS)

Mémoire (4 ECTS)

Soutenance de stage (2 ECTS)

Conduite de projet collectif (2 ECTS)

UE LIBRE NON OBLIGATOIRE (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant

CONDITIONS D'ADMISSION

En première année de Master

(La première année intitulée « Action Publique et Stratégies. France-International » (M1 APSFI) est commune aux 4 parcours de M2 Science politique de l'université Sorbonne Paris Nord)

- Être diplômé d'une licence de sciences sociales ou politiques (bac +3) ; l'accès est possible pour d'autres types de diplôme bac+3, sous réserve de l'avis favorable de la commission d'équivalence.

- Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :

- une lettre de motivation précisant le parcours souhaité en seconde année

- un CV

- les relevés de notes de toutes les années d'études supérieures ainsi que le relevé de notes du baccalauréat

- les attestations de diplômes (y compris le baccalauréat ou son équivalent).

- Les dossiers de candidature au Master 1 Mention Science politique seront examinés par la commission de sélection du Master Mention Science Politique de l'UFR DSPS de l'université Sorbonne Paris Nord.

En deuxième année de Master

- Accès direct dans un des quatre parcours de M2 pour les titulaires du M1 mention Science politique « Action Publique et Stratégies. France-International » (M1 APSFI), UFR DSPS, Université Sorbonne Paris Nord

- Le ou les souhaits de parcours de M2 du titulaire du M1 seront soumis à l'approbation des responsables de parcours, si nécessaire un entretien d'orientation sera

organisé. Procédure de candidature externe pour un accès en seconde année, parcours Master coopération internationale et ONG

Peuvent candidater :

- les titulaires d'un Master 1 ou d'une maîtrise antérieure à la réforme LMD en droit, sociologie, sciences politiques, AES, sciences économiques, histoire, géographie, géopolitique, LEA.

- les professionnels bénéficiant d'une procédure de validation des acquis d'expérience (VAE).

Sélection sur dossier et entretien ; l'admission des candidat.e.s externes sera prononcée par les responsables du parcours en fonction des places disponibles.

- Le dossier de candidature doit être constitué des pièces suivantes :

- une lettre de motivation précisant le parcours souhaité et présentant le projet professionnel de l'étudiant.e

- un CV

- les relevés de notes de toutes les années d'études supérieures ainsi que le relevé de notes du baccalauréat

- les attestations de diplômes (y compris le baccalauréat ou son équivalent).

Dépôt des candidatures

Master 1 - via le portail: **MonMaster**

<https://www.monmaster.gouv.fr/>

Master 2 - via le portail: **e-candidat**

<https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat/#accueilView>

Vie étudiante, frais d'inscription, ... : www.sorbonne-paris-nord.fr

CONTACTS ET ACCÈS

Responsables de la formation : Despina Sinou et Antoine Pécoud

Secrétariats :

Master 1: bureau H211 - 01 49 40 44 74 - m1apsfi.dsp@univ-paris13.fr

Master 2: bureau H211 - 01.49.40.32.90 - m2coop.dsp@univ-paris13.fr

VENIR À SORBONNE PARIS NORD : CAMPUS DE VILLETANEUSE

99, av. Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

Voiture, à partir de Paris :

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille Puis Sortie N°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université Coordonnées GPS - Latitude : 48.9561507 - Longitude : 2.3412625999999364

Transports en commun :

Depuis Paris

- Train ligne H, de la Gare du Nord (quais 30 à 36), jusqu'à la gare d'Épinay-Villetaneuse. En Gare du Nord, suivre l'une des directions Persan-Beaumont, Valmondois, Monsoult-Maffliers ou Pontoise en vérifiant, sur le quai de départ, que le train s'arrête en gare d'Épinay-Villetaneuse.

En Gare d'Épinay-Villetaneuse, sortie côté Villetaneuse puis prendre la ligne T11 en direction du Bourget et descendre à l'arrêt Villetaneuse-Université.

Ou toujours en Gare d'Épinay-Villetaneuse, prendre le bus 361 direction Gare de Pierrefitte - Stains RER, arrêt Université Paris 13.

- Vous pouvez également emprunter le Tramway T8 à partir de Saint-Denis Porte de Paris (M13) et descendre au terminus Villetaneuse Université.